



Travailler avec un food truck sur parcelle agricole

Par **aguttes laetitia**, le **18/05/2017** à **17:14**

bonjour ma question simple mais je ne trouve pas de réponse ai-je le droit je m'installer sur une parcelle agricole avec l'accord du propriétaire, c'est la mairie qui s'y oppose je précise que c'est un food truck de plus je vis sur la même commune, aidez moi

Par **youris**, le **18/05/2017** à **17:39**

bonjour,
le stationnement que ce soit sur le domaine public ou le domaine privé de camion de vente ambulante doit obtenir certaines autorisations de la mairie.
vous pouvez consulter ce lien:
<https://www.senat.fr/questions/base/2009/qSEQ090910014.html>
salutations

Par **aguttes laetitia**, le **18/05/2017** à **17:53**

je vous remercie mais le maire me dit surtout que j'ai pas le droit sur terrain agricole c'est tout, il accepte un autre camion sur la voirie mais moi il refuse pas car il ne veut pas à cet endroit car il veut récupérer ce terrain que le propriétaire ne veut pas lui céder

Par **youris**, le **18/05/2017** à **18:20**

faites au maire une demande par LRAR, cela l'obligera à mettre par écrit les raisons de son refus.
vous pouvez vous faire aider par un avocat (droit public) pour ce courrier.